

## RAPPORT MORAL 2017

### Assemblée générale du 16 juin 2018

Au nom du Conseil d'Administration, je vous présente cette année le rapport moral retraçant l'activité de l'association en 2017, avant que notre trésorier, Bernard Lachal, présente le rapport financier, et notre directeur, Paul Dall'acqua, son rapport d'activité.

A vrai dire, les résultats ont de quoi nous réjouir !

D'abord, quelques chiffres qui, aussi symboliques soient-ils, n'en sont pas moins parlant :

- notre activité a quasi doublé en trois ans pour passer d'un budget de l'ordre 400.000 € en 2014 à 800.000 € en 2017 ; elle a augmenté de près de 50% entre 2016 et 2017 ;
- avec 1870 jours effectués dans l'année, le nombre de jours de marche a progressé de 30% par rapport à 2016 et aux années précédentes ;

La durée de ces marches a aussi augmenté : 60 jours en moyenne en 2017, contre 52 jours en 2016.

Ce point est particulièrement important : comme nous l'a confirmé l'analyse produite par le cabinet ProEthique sur les marches 2015 et 2016, la durée de la marche influence considérablement le caractère positif de ses résultats. La principale conclusion de l'étude, qui porte sur la situation des jeunes un ou deux ans après leur marche, est en effet celle-ci :

- pour ceux qui ont arrêté la marche après moins de 15 jours, on ne peut noter que de rares et faibles améliorations,
- pour ceux qui ont marché entre 15 et 60 jours, les issues sont majoritairement problématiques ou sans changement majeur, mais un cheminement s'avère positif pour 24% d'entre eux,
- pour ceux qui ont marché au moins 60 jours et jusqu'à 3 mois, les issues sont positives pour 76 %, et ne sont négatives que pour 12%.

Les 35 marches produites en 2017 - record absolu -, nous les devons à l'action de l'équipe éducative, qui a été employée aux limites de ses capacités, et à qui le Conseil d'Administration témoigne toute sa reconnaissance : ce n'est pas rien de suivre à la fois, quasiment en permanence, 8 à 10 marches simultanées, en Espagne et aussi en Italie, dont les itinéraires italiens ont dû être réactivés devant le nombre des marches.

Hommage doit simultanément être rendu à la mobilisation des personnes bénévoles qui ont préparé ces marches, particulièrement : Etienne Gorog et Nathalie Salomon pour le choix des accompagnants, Colette Born-Demeulenaere pour l'établissement et le suivi des contrats et des paies.

Cette activité s'est alimentée de la confiance renouvelée de la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse envers notre action. Cette confiance s'est manifestée à de nombreuses reprises en 2017, notamment à travers :

- la signature d'une nouvelle convention triennale avec la direction inter-régionale Ile de France ;
- l'extension de notre action à l'accueil de mineurs en voie ou en danger de radicalisation ;
- la présence de madame Madeleine Mathieu, directrice nationale de la PJJ en clôture du colloque que nous avons organisé en septembre 2017.

De même, les relations entretenues avec les différents services départementaux d'Aide sociale à l'enfance restent extrêmement positives.

Par ailleurs, le soutien du mécénat a été décisif pour compléter les insuffisances financières du prix de journée versé par l'Administration, et notamment pour renforcer l'équipe de SEUIL. Que les Fondations concernées soient donc une nouvelle fois remerciées : les plus fidèles (Blancmesnil, Lemarchand, Caritas France, Green Link), comme les plus récentes (Auchan pour la jeunesse, Foncière des Régions, Yara LNC).

Ajoutés aux dons effectués par de nombreux particuliers, également en forte augmentation en 2017, ces fonds privés ont été une condition indispensable à la spectaculaire croissance de notre activité observée en 2017.

Ces financements ont aussi permis l'organisation du colloque sur les marches éducatives pour les jeunes en difficulté en Europe, tenu à Paris le 21 septembre dernier, avec un grand succès public (180 participants) et médiatique (13 parutions média). Les actes du colloque viennent d'être publiés et peuvent être consultés sur notre site internet : <http://assoseuil.org>.

Cet événement a beaucoup contribué à l'audience de notre association. Que Valérie Chauveau, responsable communication et mécénat et Jacques Nouvel, en charge du suivi du projet européen, soient de nouveau remerciés de ce beau succès.

Rappelons que le colloque a été organisé dans le cadre de notre contribution au réseau européen Erasmus + « Between Ages : Network for NEETS and young offenders » dont le programme s'achèvera à la fin de l'année 2018. Grâce particulièrement aux efforts de Paul Dall'acqua, cette participation nous a singulièrement donné l'opportunité d'accompagner les premiers pas d'une association sœur « Lunghi Cammini », récemment créée en Italie sur le modèle de Seuil. Une conférence tenue par Bernard Ollivier en novembre dernier en Calabre a donné l'occasion à nos amis italiens de saluer l'aide apportée.

Soulignons enfin le renfort significatif de communication apporté par l'activité naissante du réseau de nos 16 correspondants régionaux. Grâce à eux, une dizaine d'événements a d'ores et déjà pu être organisée à travers la France l'an dernier :

- conférences à Mazan (Vaucluse) le 9 mars, à Rennes en avril, le 11 juin à Angers, le 16 juin à Toulouse, le 6 octobre à Bordeaux,
- exposition photos « Regards des jeunes » à Mazan en juillet, et à Paris 20ème en septembre,
- présence de stands de Seuil à la Fête des Possibles à Montpellier le 23 septembre, et à Cap associations le 1<sup>er</sup> octobre à Bordeaux,

Remercions encore Bernard Ollivier pour sa disponibilité extrême à participer à ces événements et à en renforcer d'autant leur audience.

Evidemment, tout n'est pas positif : notre souci principal demeure le financement de l'association.

Il s'est manifesté de façon particulièrement cruelle en 2017 : dès octobre, nous avons épuisé le budget consacré à notre action par la PJJ. Plusieurs jeunes ont ainsi été empêchés de partir faute de crédits. Pour 2018, la pénurie risque de se manifester dès cet été.

Notre principal objectif, pour cette année et pour les années suivantes, sera donc un rehaussement du budget de l'Etat à notre endroit.

Nous avons de bonnes raisons pour cela : le coût de notre action, qui représente environ 300 € par jour pour l'Etat, ne couvre certes pas nos besoins (le prix de revient est de 400 € par jour), mais reste en tout état de cause largement inférieur à toute solution d'enfermement (CEF, EPM, ...qui coûtent 690 € par jour).

Soutenir et développer significativement notre action aurait donc un triple intérêt pour l'Etat :

- répondre à une demande insatisfaite ;
- favoriser une méthode de réinsertion reconnue comme efficace ;
- épargner des dépenses publiques inutiles, le coût de nos actions s'avérant inférieur aux solutions d'enfermement.

Puissions-nous être entendus !

Patrick Béghin  
Président du Conseil d'Administration

Le 25 mai 2018